

ECOLE SAINTE - BERNADETTE

A I D E C A N T I N E

ALLOUEE AUX ELEVES DOMICILIES A :

AIX LES MILLES LUYNES PUYRICARD CELONY

Depuis quelques années, la ville d'Aix-en-Provence attribue une subvention pour les cantines afin d'aider les familles aixoises de l'enseignement privé en situation financière difficile.

Conditions d'obtention de l'aide CANTINE:

- Etre domicilié à Aix, Les Milles, Luynes, Puyricard, Célony
- Avoir des revenus peu élevés, un ou plusieurs enfants déjeunant **régulièrement** (minimum 2 jours/semaine) dans un restaurant scolaire.

Validité de l'aide :

- L'aide est allouée pour l'année scolaire en cours, de Septembre à Juin.
- La demande d'aide doit être renouvelée chaque année.

Ce document accompagné des justificatifs des revenus familiaux doivent nous parvenir **IMPERATIVEMENT** à la rentrée (date limite le lundi 4 septembre 2023) pour en bénéficier au plus tôt.

Dans le cas où vous êtes éligible à cette aide, elle pourra vous être attribuée dès la 1^{ère} facture cantine-garderie remise fin septembre.

Joindre au bulletin-réponse ci-dessous **les justificatifs**. Sans eux, **votre demande ne sera pas traitée**.

✂-----

A I D E C A N T I N E

Nom de la famille (et de l'enfant si différent) _____ demande le bénéfice de l'aide attribuée par la Mairie.

Nombre d'enfants à charge : _____

Nombre de personnes au foyer (parents compris)	Nombre d'enfants déjeunant au restaurant scolaire	Nombre d'enfants à l'école Ste Bernadette

Nom des enfants scolarisés	Prénom des enfants scolarisés	Classe	Nombre de repas pris par semaine/enfant (de 2 à 4)

Documents à fournir :

- . Copie **des avis d'imposition ou de non-imposition** des personnes vivant au foyer avec le détail.
- . Copie **du récent relevé de la CAF** (allocations familiales, RMI, APL,...)
- . Justificatif **des pensions alimentaires** allouées
- . Justificatif **de toute autre ressource**
- . Justificatif **de domicile** de moins de 3 mois

Date _____ Signature